

B.T.S. DESIGN D'ESPACE

FORMATION

Elle prépare les futurs techniciens en Design d'Espace à intervenir dans plusieurs domaines :

- espace habité / architecture intérieure,
- espace éphémère / événementiel et espace environnemental,
- espace naturel et espace construit.

Elle donne les bases des connaissances nécessaires à de futurs « assistants concepteurs » dans l'aménagement d'espaces publics, privés, collectifs, individuels et événementiels.

Ils participent à la conception, la mise au point et la réalisation de projets qui répondent à une demande initiale et en précisent les besoins et les obligations.

La préparation au BTS Design d'Espace poursuit deux objectifs :

- répondre aux attentes et aux besoins immédiats du secteur professionnel et préparer les futurs techniciens à aborder les mutations et les nouveaux champs d'action et de création des différents secteurs d'intervention,
- donner aux étudiants les compétences essentielles qui leur permettent soit d'accéder à la vie professionnelle, soit de poursuivre leurs études.

Cette formation résulte de la synthèse de qualités personnelles et de compétences professionnelles et s'articule autour de trois phases :

Réflexion

- analyse de la demande, cadre institutionnel, économie, objectifs du maître d'ouvrage, besoins des usagers et des utilisateurs,
- analyse du contexte culturel, historique, social, stratégique, économique et réglementaire,
- exploration des possibles degrés d'innovation et d'intégration dans un contexte donné,
- recherche et exploitation d'hypothèses, analyse critique et étude sémantique.

Synthèse

- choix du concept, hiérarchisation des intentions,
- choix sémantiques et plastiques,
- choix techniques et technologiques.

Concrétisation

- mise en forme graphique, volumique, documents de mise en œuvre,
- éléments de communication et de visualisation : images, maquettes, représentation 3D, pièces écrites.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- les élèves titulaires d'un baccalauréat technologique STI option arts appliqués
- les étudiants issus d'une classe de mise à niveau arts appliqués

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale **Admission Post Bac** (APB) accessible par internet sur www.admission-postbac.fr.

ETUDES : 33 heures hebdomadaires

Enseignement général (9h) : français, langue vivante, mathématiques, sciences physiques, économie et gestion, philosophie (2^{ème} année)

Enseignement artistique (7h) : expression plastique, arts visuels

Enseignement professionnel (17h) : atelier de conception-technologie, sémiologie de l'espace et communication, informatique appliquée

Stage en entreprise de 6 semaines en fin de 1^{ère} année.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titulaire d'un BTS **Design d'Espace** peut postuler dans une agence de création ou un bureau d'études intégré à une entreprise publique ou privée, une administration, une collectivité locale.

Il intervient dans des secteurs d'activités économiques variés :

- espace architectural et urbain : habitat, tertiaire, industriel, commercial, loisirs...
- paysage urbain, naturel et construit
- patrimoine architectural, industriel, historique...
- design de produits d'environnement
- mise en scène : muséographie, arts de la rue, scénographie
- espaces éphémères, scénographie d'événements : expositions, salons, décors de plateaux

POURSUITE D'ETUDES

Elle est possible à l'Ecole Boule avec le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA) option Architecture Intérieure, au sein d'une école d'architecture ou de paysage notamment.

L'ESAA Boule est un établissement **public**. Le régime est l'**externat** (pas d'hébergement possible) ou la **demi-pension**.

Cette formation ouvre droit au régime de **sécurité sociale des étudiants**.

ÉCOLE SUPERIEURE DES ARTS APPLIQUÉS - BOULLE
LYCÉE DES MÉTIERS D'ART,
DE L'ARCHITECTURE INTÉRIEURE ET DU DESIGN
9/21, rue Pierre Bourdan - 75571 Paris cedex 12 - Tel : 01 44 67 69 67
www.ecole-boulle.org